

NOMBRES DE MEMBRES		
Afférents au Conseil Syndical	En exercice	Qui ont pris part à la délibération
6	6	6

Date de la convocation
15 mars 2022

Date d'affichage
15 mars 2022

Objet de la Délibération

**Modification tableau des
emplois et effectifs**

N°13.2022

Nombre de voix pour : 6
Nombre de voix contre : 0

Acte rendu exécutoire
Après dépôt en Préfecture

et publication ou notification

Séance du 22 mars 2022

L'an deux mil vingt-deux, et le vingt-deux mars à 17h00, le Conseil Syndical, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses réunions sous la présidence de M. Olivier FONS.

Présents : Olivier FONS, Jean-Pierre PIC, Michel GONNET, Stéphane FERRIER, Philippe SIONNET

Représenté : David LE GUEN par Elodie LEFEBVRE

Secrétaire de séance : Stéphane FERRIER

*

—

Monsieur le Président rappelle aux membres du conseil que lors du précédent conseil en date du 17/02/2022, ils ont délibéré sur la modification du tableau des effectifs du SIVOM, mais que le tableau annexé comportait quelques imprécisions.

Il rappelle le contexte : deux agents peuvent prétendre à des avancements de grades, ils remplissent l'ensemble des conditions au regard des lignes directrices de gestion du SIVOM. Il propose de modifier le tableau des emplois et effectifs du SIVOM afin de pouvoir les nommer dans leur nouveau grade : Agent de maîtrise principal et Technicien principal de 1^{ère} classe.

Il présente le tableau complété et modifié.

Les membres du conseil, après en avoir délibéré :

- Donnent leur accord pour la modification proposée
- Valident le nouveau tableau corrigé des emplois et effectifs du SIVOM (annexé à la présente délibération).
- **Disent que cette délibération annule et remplace la délibération 3.2022 en date du 17/02/2022.**

Ainsi fait et délibéré les jours, mois et an susdits.

Le Président,

Olivier FONS



AR Prefecture

005-240500264-20220322-13_2022-DE
Reçu le 28/03/2022
Publié le 28/03/2022